



Reference : **BC/OLC/217/ 4966.11**

RAPPEL

DATE LIMITE POUR LA SOUMISSION DE CANDIDATURES POUR L'ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION

La Commission de l'Union africaine présente ses compliments aux Ministères des Affaires Etrangères/Relations Extérieures de tous les Etats membres et a l'honneur de se référer à sa précédente note verbale BC/OLC/217/4761.11 du 25 juillet 2011 sur la prochaine élection des membres de la Commission, prévue en janvier 2012 (copie jointe).

La Commission voudrait rappeler aux Ministères que tous les dossiers de candidature (pour les postes de Président, de Vice-président et de Commissaires) devraient être soumis à la Commission (**Bureau du Conseiller juridique**) **sous pli fermé** et que les dates limites pour la soumission des dossiers de candidature pour l'élection des membres de la Commission sont comme suit :

1. **Président : au plus tard le 15 septembre 2011,**
2. **Vice-président : au plus tard le 15 septembre 2011,**
3. **Commissaires :**
 - (i) Les Etats membres devraient soumettre les dossiers de candidature à leurs régions respectives **au plus tard le 15 août 2011 (par l'intermédiaire des doyens régionaux, à savoir Centre : République démocratique du Congo ; Est : Ouganda ; Nord : Egypte ; Sud : Zimbabwe ; et Ouest : Burkina Faso.** La Commission voudrait rappeler que conformément à l'article 13 des Statuts de la Commission « ***le processus de nomination est basé sur des modalités convenues par la région.*** »
 - (ii) Les consultations régionales devraient être finalisées et les doyens régionaux devraient soumettre les dossiers de candidature à la Commission **au plus tard le 15 septembre 2011.**
 - (iii) Le Groupe ministériel créé par l'article 14 des Statuts de la Commission assisté par une équipe de Consultants se réunira pour finaliser son travail **au plus tard le 10 octobre 2011.**

La Commission voudrait enfin rappeler à tous les Etats membres qu'elle communiquera la liste des candidats à tous les postes (Président, Vice-président et Commissaires) **au plus tard le 26 Octobre 2011** en vue de l'élection par la Conférence et le Conseil exécutif, respectivement en janvier 2012.

La Commission de l'Union Africaine saisit cette occasion pour renouveler aux Ministères des Affaires Etrangères/Relations Extérieures de tous les Etats membres l'assurance de sa très haute considération. DD

Addis Abeba, le 24 août 2011

**Aux : Ministères des Affaires Etrangères/Relations
Extérieures de tous les Etats Membres**

**Ampl. : Missions Permanentes de tous les Etats Membres
Addis Abeba**